

MERCREDI 8 MAI 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 8^e jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf à 19h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Ronald Roberts, conseiller #4

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant annonce l'ouverture de la séance à 19:00

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

190508-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 10 avril 2018
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 24 avril 2019
 - 3.3 Adoption de la séance extraordinaire du 6 mai 2019
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Projet d'entente intermunicipale visant l'offre d'un service régional de formation des pompiers
 - 6.2 Appui à la municipalité de Ripon – Réfection de la route 321
 - 6.3 Soumission pour la rénovation de l'hôtel de ville
 - 6.4 Mandat d'un notaire pour l'acquisition d'immeubles en vente pour taxes
 - 6.5 Achat du quai de l'Association des Propriétaires du Lac au Loup
 - 6.6 Demande de don – Association des Propriétaires du Lac au Loup
 - 6.7 Signataire pour la demande de désistement de bail
 - 6.8 Nomination des membres du comités de suivi pour MADA
 - 6.9 Désignation d'un élu spécifique au poste de responsable des questions des aînées (MADA)
 - 6.10 Demande d'appui financier pour la mise à jour du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
 - 6.11 Loisirs de Boileau – Demande d'utilisation du parc municipal saison 2019
 - 6.12 Loisirs de Boileau – Demande d'installation d'un tableau d'affichage
 - 6.13 Mandat à la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust
 - 6.14 Mandat d'ingénierie - camping
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 30 avril 2019
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2019

190508-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 avril 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2019

190508-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 25 mars 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.3 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2019

190508-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 6 mai 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Rien à l'ordre du jour

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT L'OFFRE D'UN SERVICE RÉGIONAL DE FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU les pouvoirs accordés aux municipalités locales pour conclure une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur, l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence, conformément aux articles 569.0.1 et suivants du *Code municipal du Québec*, ainsi que l'article 468 faisant référence à la *Loi sur les cités et villes du Québec*;

ATTENDU que les objectifs des municipalités locales et de la MRC sont de bénéficier d'un service régional de formation accessible et adapté aux besoins des services de sécurité incendie du territoire en fonction de la proximité du service de formation et d'un coût abordable pour les municipalités locales;

ATTENDU qu'un délai de soixante (60) jours est accordé aux municipalités locales afin qu'elles puissent émettre leur position à l'égard du projet d'entente intermunicipale visant l'offre d'un service régional de formation des pompiers, conformément à l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec*. La date indiquée à l'intérieur de l'échéancier soumis à cet égard est le 18 juin 2019;

ATTENDU le projet d'entente intermunicipale visant l'offre d'un service régional de formation des pompiers, déposé dans le cadre de la présente séance et faisant partie intégrante de la résolution;

ATTENDU la résolution numéro 2019-04-094, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 17 avril 2019, autorisant l'envoi du projet d'entente intermunicipale aux municipalités locales situées sur le territoire de la MRC pour considération;

190508-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le Conseil de la Municipalité de Boileau confirme, par le biais de la présente résolution, son intérêt à conclure une entente avec la MRC de Papineau, à titre de municipalité membre de ladite entente, dans le cadre de l'offre d'un service régional de formation des pompiers, conformément à l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec*;

QUE le Conseil de la Municipalité de Boileau autorise le maire ainsi que le secrétaire-trésorier et directeur général à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution;

ET QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

6.2 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE RIPON – RÉFECTION DE LA ROUTE 321

CONSIDÉRANT que dans le cadre des investissements routiers 2019-2021, le ministère des Transports du Québec a prévu un projet d'asphaltage de la route 321, à partir de la route 317 jusqu'à l'entrée de la municipalité de Chénéville;

CONSIDÉRANT que ces travaux d'asphaltage devaient d'abord être exécutés à l'automne 2018, mais qu'ils ont été reportés à la prochaine période estivale 2019 (juin à août), laquelle représente également la période la plus achalandée de l'année sur cette route touristique;

CONSIDÉRANT que cet échéancier de réalisation des travaux est totalement inconcevable étant donné le grand nombre d'utilisateurs de cette route durant cette période touristique;

CONSIDÉRANT que cette portion de la route 321 se veut la porte d'entrée d'une région ayant un profil essentiellement touristique, ce qui peut certainement être désolant pour les municipalités du Nord de la Petite-Nation;

190508-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le Conseil appui la démarche de la municipalité de Ripon et s'adresse également à la Direction générale de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec afin que les travaux d'asphaltage prévus en période estivale 2019 sur la route 321 soient complétés avant le début des vacances de la construction, le 21 juillet prochain afin de ne pas brimer les utilisateurs de cette route touristique très achalandée durant cette période de vacances annuelles;

QU'UNE copie de la présente résolution soit acheminée à la municipalité de Ripon ainsi qu'à la commission du Transport de la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité

6.3 SOUSSIONS POUR LA RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU que la municipalité de Boileau souhaite procéder à la réfection de l'hôtel de ville sous le programme du TECQ;

ATTENDU que l'affichage de l'appel d'offres a été fait dans les journaux locaux ainsi que sur le site gouvernemental du SE@O;

ATTENDU que 2 soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants:

- Construction Panache (2017) 420 322.45 \$ (taxes incluses)
- Construction VP inc 508 350.76 \$ (taxes incluses)

ATTENDU que suite à l'analyse par la firme J Dagenais Architecte, des documents déposés par Construction Panache (2017), le plus bas soumissionnaire remplit toutes les conditions de conformité;

190508-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil municipal de Boileau retienne les services de Construction Panache (2017) au prix précité pour effectuer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville

Adoptée à l'unanimité

6.4 **MANDAT D'UN NOTAIRE POUR L'ACQUISITION D'IMMEUBLES EN VENTE POUR TAXES**

ATTENDU que la municipalité de Boileau a acquis quatre (4) immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier;

ATTENDU que pour régulariser le tout les actes de transfert doivent être notariés;

190508-08 **Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

QUE le conseil municipal mandate Me Guylaine Gratton, notaire pour la rédaction des actes d'acquisition ainsi que tout autre document nécessaire au mandat;

QUE monsieur le maire, Robert Meyer et madame la directrice générale, secrétaire-trésorière, Cathy Viens sont autorisés à signer tout document relié à ces dossiers.

Adoptée à l'unanimité

6.5 **ACHAT DU QUAI DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC AU LOUP**

ATTENDU qu'il n'est pas permis d'avoir un quai privé à la descente publique du Lac au Loup selon l'entente avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles;

ATTENDU qu'un avis a été envoyé à L'APLL afin que ces derniers enlèvent leur quai situé à la descente publique;

ATTENDU que pour régulariser le problème, l'APLL propose à la municipalité d'acquérir le quai pour un montant de 1.00\$;

190508-09 **Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin**

QUE la municipalité de Boileau achète le quai de l'APLL au montant de 1.00\$;

QUE monsieur le maire, Robert Meyer et madame la directrice générale, secrétaire-trésorière, Cathy Viens sont autorisés à signer tout document relié à ces dossiers.

Adoptée à l'unanimité

6.6 **DEMANDE DE DON – ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC AU LOUP**

ATTENDU que l'Association des Propriétaires du Lac au Loup a fait une demande d'aide financière de l'ordre de 239.00\$ pour défrayer les couts représentés pour les analyses d'eau du Lac au Loup;

190508-10 **Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp**

QUE la Municipalité accorde sa contribution au montant de 239.00\$ à l'Association des Propriétaires du Lac au Loup pour défrayer le cout des analyses d'eau du Lac.

Adoptée à l'unanimité

6.7 **SIGNATAIRE POUR LA DEMANDE DE DÉSISTEMENT DE BAIL**

ATTENDU que la municipalité de Boileau ne désire pas renouveler son bail avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles pour le lot 103 et partie du lot 103 (dossier numéro 072642-00-001);

190508-11 **Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard**

QUE le conseil de la municipalité de Boileau mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens à signer tout document relatif à ce dossier

Adoptée à l'unanimité

6.8 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉS DE SUIVI POUR MADA

ATTENDU que la municipalité de Boileau s'est dotée d'une politique et d'un plan d'action Municipalité Amie Des Aînés (MADA);

ATTENDU que ce plan d'action doit être suivi par un comité nommé par le conseil pour s'assurer que les actions prévues au plan se concrétisent;

190508-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la municipalité de Boileau procède à la création d'un comité MADA sous la responsabilité de l'élu responsable des questions famille et aînés:

Le comité MADA aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : les organismes communautaires, associations ou clubs, les aînés, le milieu de la santé, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.;
- D'assurer la mise à jour de la démarche MADA :
 - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer l'implantation de la démarche MADA;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la démarche MADA;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
 - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
 - en priorisant les éléments du plan d'action;

QUE le conseil municipal de Boileau nomme :

- Monsieur Ronald Roberts
- Madame Jocelyne Décarie
- Madame Suzanne Meyer
- Madame Micheline Lefebvre
- Madame Carole Farmer
- Madame Lucie Anne Duchesne

QUE la candidature de ces citoyens soient acceptés pour siéger sur le comité MADA

Adoptée à l'unanimité

6.9 DÉSIGNATION D'UN ÉLU SPÉCIFIQUE AU POSTE DE RESPONSABLES DES QUESTIONS FAMILIALES ET AÎNÉES - PFM / MADA

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Boileau pour la mise à jour de la Politique Municipalité amie des aînés ainsi qu'à l'élaboration de la Politique familiale municipale;

190508-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la municipalité de Boileau désigne monsieur Ronald Roberts, conseiller, à titre de "responsable des questions familiales et aînées (RQF) ", que cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes questions familiales, qu'elle ait la responsabilité du comité de la PFM / MADA et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de la politique familiale et MADA.

Adoptée à l'unanimité

6.10 DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LA MISE A JOUR DU PROGRAMME DE SOUTIEN A LA DEMARCHE MUNICIPALITE AMIE DES AINES (MADA)

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Services sociaux (secrétariat aux aînés) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) qui vise à :

- Aider les municipalités à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges ;

- Développer une culture d'inclusion en adaptant les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux des aînés ;

ATTENDU que la municipalité de Boileau souhaite présenter en 2019 une demande d'appui financier au ministère de la Santé et des Services sociaux (secrétariat aux aînés) la mise à jour dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

190508-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

- d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour un projet de mise à jour;
- d'autoriser Madame Cathy Viens, à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Boileau;
- de désigner monsieur Ronald Roberts, comme responsable des questions relatives à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Adoptée à l'unanimité

6.11 LOISIRS DE BOILEAU - DEMANDE D'UTILISATION DU PARC MUNICIPAL SAISON 2019

Monsieur le conseiller Marc St-Aubin s'abstient vu le lien avec les Loisirs de Boileau

ATTENDU que Les Loisirs de Boileau désirent organiser deux (2) tournois de balle les 22 et 23 juin 2019 ainsi que les 31 août et 1 septembre;

ATTENDU qu'ils veulent également organiser, le 10 août 2019, une épluchette de blé d'inde et un tournoi de fer;

ATTENDU que Les Loisirs de Boileau désirent utiliser les infrastructures du parc municipal, et le terrain de balle;

190508-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil autorise Les Loisirs de Boileau à organiser ses activités;

QUE le conseil autorise Madame Beverley St-Aubin à faire une demande de permis de réunion pour la vente de boissons alcoolisées auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux;

QUE Les Loisirs de Boileau apportent une copie du permis de boisson lors de sa réception.

Adoptée à l'unanimité

6.12 LOISIRS DE BOILEAU / BONNE ENTENTE - DEMANDE D'INSTALLATION D'UN TABLEAU D'AFFICHAGE

Monsieur le conseiller Marc St-Aubin s'abstient vu le lien avec les Loisirs de Boileau (président) ainsi que monsieur le conseiller Wayne Conklin, président de la Bonne Entente

ATTENDU que Les Loisirs de Boileau ainsi que le Club de la Bonne Entente organisent plusieurs activités et/ou événements tout au long de l'année;

ATTENDU que ces derniers voudraient afficher leurs activités et/ou événements à un endroit passant;

190508-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil autorise Les Loisirs de Boileau et le Club de la Bonne Entente à installer un tableau d'affichage au parc municipal.

Adoptée à l'unanimité

6.13 MANDAT A LA FIRME D'AVOCATS PREVOST FORTIN D'Aoust

190508-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil mandate la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust pour la révision de divers règlements ainsi que pour la vérification des droits pour les questions juridiques concernant la

rampe d'accès de la Mise à l'eau au Lac au Loup.

Adoptée à l'unanimité

6.14 MANDAT A LA FIRME ANDRE PILON, INGENIEUR-CONSEIL

190508-18 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE monsieur André Pilon Jr., de la firme André Pilon, ingénieur-Conseil, soit mandaté afin de procéder l'étude que demande le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au concernant les eaux usées au parc municipal.

Adoptée à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 AVRIL 2019

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2019 totalisant un montant de 64 173.47\$.

190508-19 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 64 173.47\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adoptée à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

190508-20 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois d'avril 2019 au montant de 16 168.03\$.

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de document pour le mois d'avril 2019

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Douze (12) citoyens présents.

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens

10.0 VARIA

Aucun point n'est traité.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

190508-21 Il est proposé par monsieur le conseiller **Wayne Conklin**

QUE la séance soit et est levée à 20h10

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière